Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 58 (1970)

Heft: 6

Artikel: Pour nos recrues : la bonne amie de grand papa

Autor: Nicod-Robert, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-272601

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A. - Genève Retour : 19, av. Louis-Aubert, 1206 Genève Juin 1970 - Nº 6

L'union féminine des arts et métiers

Cinquante ans, mais les yeux vers l'avenir

Les fêtes du jubilé se sont déjà déroulées officiellement en mars, à Berne, marquées par un défilé de mode, un apéritif, un banquet, et l'assemblée des déléguées, lesquelles furent reçues par M. le conseiller d'Etat E. Blaser et M. R. Tschäppät, président de la ville fédérale, avant l'exposé de M. Hubacher.

QU'EST-CE QUE L'U.F.S.A.M. ?

Une société qui a pour but de veiller aux inté-rêts professionnels de ses membres, de créer entre eux un esprit de solidarité, d'offrir des con-seils et des renseignements professionnels, d'améliorer la formation dans l'apprentissage et de développer le perfectionnement par l'organi-sation de cours, de visite, etc.

QUELS SONT LES MEMBRES DE CETTE SOCIÉTÉ?

Des membres actifs, c'est-à-dire toute personne exerçant un métier féminin des arts et métiers (ou un métier annexe) d'une façon indépendante, et des membres passifs, c'est-à-dire toute personne ou institution encourageant les métiers féminins de l'artisanat et soutenant leurs efforts, l'assemblée générale pouvant, en outre, conférer le titre de membre d'honneur à des personnes qui ont rendu des services spéciaux à la

UN PEU D'HISTOIRE

La fondation de l'Union se situant immédiatement après la première guerre mondiale, on peut se figurer sans peine les années difficiles et les sacrifices personnels que cela a pu représenter

Donc, des tâches nombreuses et ardues attendent la politique artisanale, ces prochaines années. Mais on peut faire confiance à l'U.F.S.A.M. qui, en moyenne, ne change de présidente que tous les dix ans, ce qui est une preuve de sa solidité et de sa stabilité (ont présidé jusqu'à présent: Mmes Tiefenthaler, Lüthy-Zobrist, Kamm, Inderbitzin et Wollschläger). Ce serait plutôt l'effectif des divers métiers qui aurait changé. Ainsi, lors de sa fondation, l'U.F. S.A.M. comptait parmi ses membres, outre les couturières, des modistes, des lingères, des couturières, des couturières, des couturières, des couturières des couturières, des couturières des couturieres des cou

modistes, des lingères, des coutu-rières pour enfants, des repasseu-ses, des corsetières, des coiffeuses et des patissières. Ces deux der-nières catégories ayant rejoint leurs collègues masculins, et les conturières pour enfants étant de-venues encore plus rares que les repasseuses, l'U.F.S.A.M. finit par se concentrer toujours plus sur les branches professionnelles directe-ment liées à la mode, ne craignant pas d'admettre dans ses rangs des tailleurs pour dames!

QUELQUES DATES

1920: fondation à Aarau de l'U.F.S.

1928 : collaboration à l'organisation au financement de la SAFFA, à

pour les membres de la première heure, lesquels ont dû traverser une crise économique et une période d'agitation sociale particulièrement pénibles. Les années de haute conjoncture et l'évo-lution générale de l'économie qui ont suivi la seconde guerre mondiale ont eu, elles aussi, une répercussion sur les métiers de l'habillement, provoquant la disparition de nombreuses petites entreprises.

« Actuellement, ce n'est que grâce à des efforts supplémentaires dans le domaine de la conduite d'entreprise qu'il sera possible, par un travail rationnel, de maintenir sa position en face de la concurrence des grands, qui possèdent des cadres concurrence des grands, qui possedent des cadres supérieurs scientifiquement formés », faisait remarquer M. Otto Fischer, conseiller national et directeur de l'Union suisse des arts et métiers, lors des journées de jubilé. « Le développement général de la politique économique, sociale et fiscale de la Suisse intéresse aussi les métiers de l'artisanat féminin... La politique fiscale est ici d'une importance particulière et il s'actit en pres d'une importance particulière et il s'agit en pre-mier lieu d'éviter que la part de l'Etat au revenu mier lieu d'eviter que la part de l'Etat au revenu national devienne toujours plus grande, du fait d'une politique financière expansive. Il faut par tous les moyens chercher à établir un budget financier des pouvoirs publics qui soit économique, sans cela, des augmentations d'impôts seront indispensables et il est à craindre que, par exemple, par des impôts sur le chiffre d'affaires plus élevés, la capacité d'existence des petites et moyennes entreprises, qui dominent dans l'artisanat féminin, soit touchée. »

pu représenter tisanat féminin,
Peu après 1930 : parution des premiers règlement uniformes pour la formation des apprenties,
1935 : organisation de conférences
relevant l'importance pédagogique de
l'apprentissage dans l'éducation générale. Premier examon de maîtrise pour
couturière renvoyé à l'année suivante,
faute d'inscriptions suffisantes.
1936 : démarrage des examens de
maîtrise, au moment où entre en vigueur l'arrêté fédéral suivant lequel
seules les patronnes possédant le diplôme fédéral de maîtrise sont autorisées à former des apprenties.
1937 : camp professionnel de Berne.
1939 : reprise, par l'U.F.S.A.M., du
journal professionnel « Pour la couturière »
1947 : entrée en vigueur du premier.

1947 : entrée en vigueur du premier contrat collectif de travail pour les mé-tiers de l'artisanat féminin de la bran-che des vêtements en Suisse.

1958 : collaboration à l'organisation et au financement de la SAFFA, à Zurich. Modernisation du journal professionnel de l'U.F.S.A.M., qui devient « La femme dans les métiers de la mode ». 1964 : prolongation à trois ans de la durée de l'apprentissage pour les couturières. Usage du « carnet de travall que l'apprentie devra tenir désormais sous la direction de la maîtresse d'apprentissage.

prentissage. 1965 : affiliation de l'U.F.S.A.M. à l'Alliance des sociétés féminines suisses, ce qui prouve son intérêt pour les problèmes généraux concernant les femmes. 1968 : l'Association suisse d'orienta-

tion professionnelle publie une nou-velle description de la profession de couturière qui a été établie en colla-boration étroite avec l'U.F.S.A.M.

(Suite page 6)

POUR NOS RECRUES

BONNE AMIE

Autrefois, l'Ecole de recrues était obligatoirement précédée d'une cérémonie applicable à chaque candidat soldat : la taille des cheveux à trois millimètres. Cependant, depuis quelques années, on a enregistré, en haut lieu, l'évolution des idées et des faits et l'on a convenu que les poils du crâne devaient suivre le mouvement. L'autorité compétente a donc autorisé les chevelures à croître en un rapport directement proportionnel à l'amélioration de l'hygiène. Ce qui prouve que, parfois, le Département militaire sait s'adapter aux circonstances.

Parfois. Pas toujours.

Parfots. Pas toujours.

Nous en prendrons pour preuve le chapitre consacré au rôle de la femme dans notre pays. C'est un véritable monument historique où l'on trouve tous les poncifs du bon vieux temps. Voyez plutôt:

« La femme est d'abord la gardienne du foyer.

L'homme est d'Iusine, aux champs, à l'atelier, au bureau; il voyage; il est absorbé par la vie professionnelle, politique, sociale, militaire; il

se voue aux sports ; il est enrôlé dans dix, vingt sociétés ; il se doit à ses amis, à ses connaissances...

La femme, vigilante, est au foyer.

La mère a veillé tard pour ravauder les chaussettes, boucher les

La mère a veillé tard pour ravauder les chaussettes, boucher les trous des pantalons. ».

Il est urgent que le Département militaire prenne contact avec les autres départements fédéraux. Il se rendra compte qu'il y a aussi évolution de ce côté-là et que le temps est révolu où l'on peut manier sans ridicule des arguments tels que ceux qui terminent le chapitre :

« Non, la femme n'est pas l'égale de l'homme. Cette « égalité » grossière que réclament certains démagogues s'exercerait au désavantage de la femme (réd. par exemple par l'égalité des salaires...). L'homme et la femme ne sont pas égaux, mais complémentaires. La femme est don de soi, élan, tendresse, générosité, dévouement, amour. »

C'est une très vieille tactique de commencer par flatter pour mieux exploiter ensuite. Mais cela ne prend plus. On devrait le dire aux recrues. De même qu'on leur décrit la guerre moderne pour qu'ils sachent, une fois soldats, à quoi ils doivent s'attendre en cas de conflit, de même on devrait leur parler de la femme d'aujourd'hui — et non de même on devrait leur parler de la femme d'aujourd'hui – et non



de la bonne amie de grand-papa — pour qu'ils sachent à quoi ils doivent s'attendre et qu'ils se préparent, dans leur vie civile, non pas à essayer s'attendre et qu'ils se préparent, dans leur vue civile, non pas à essayer de faire durer une société moribonde, mais à construire dans le respect des droits de chacun et de chacune un monde où tous pourront donner le meilleur d'eux-mêmes, selon leurs dons, leurs goûts, leur caractère.

C'est comme cela qu'on perd la guerre : quand on n'est pas au courant de l'évolution et des faits nouveaux ou qu'on n'en tient pas compte. Qu'on emploie un vélo rouillé au lieu d'un tank, l'arbalète de Guillaume Tell à la place d'un canon anti-aérien.

H. Nicod-Robert.

une personne toujours bien conseillée:



La cliente de la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Sommaire

Page 2: Et si l'on achetait la viande en gros ? Page 3: Des études classiques,

Page 3 : Des études classiques, pourquol ?
Page 5 : Le tablier discriminatoire - Les 70 ans de l'Alliance
Page 6 : Le sulfrage avant le grand jeu 1971
Page 8 : Production agricole spécialisée en vue de la surgélation - La confectionneuse de vêtements de dames.

